



Les grandes étapes du projet

2024

- Dossier de conception détaillée
- Dépôt du dossier d'autorisation environnementale
- Sécurisation des mesures de compensations environnementales
- Diagnostic archéologique
- Études de dévoiement des réseaux
- Acquisitions foncières
- Ordonnance d'expropriation

2023

- Études techniques (géotechniques, topographiques, routières)
- Études environnementales
- Enquête parcellaire (mars 2023)
- Arrêté de prescriptions environnementale de l'AFAFE* (novembre 2023)
- Arrêté de cessibilité (décembre 2023)

*AFAFE : Aménagement foncier Agricole Forestier et Environnemental

2025

- Dossier de projet
- Poursuite du diagnostic archéologique
- Consultation publique préalable à l'autorisation environnementale
- Poursuite de l'AFAFE
- Début des travaux de dévoiement de réseaux

2026

- Publication des principaux marchés de travaux
- Début des travaux préparatoires : travaux de démolition, travaux de défrichage, poursuite des travaux de dévoiement des réseaux, fouilles archéologiques (suite à la prescription de fouilles prise par arrêté préfectoral)
- Travaux des mesures de compensations environnementales (plantations, débusage de cours d'eau)
- Lancement de la période de préparation des principaux marché de travaux

2027

- Poursuite des travaux de mesures de compensations environnementales
- Début des travaux de terrassements
- Début des travaux de construction des ouvrages d'arts (boviducs, ouvrages hydrauliques et viaduc de l'Ernée)

2028

- Mi 2028 : fin de construction du viaduc de l'Ernée
- Fin 2028 : fin des travaux d'assainissement, chaussées, équipements et signalisation pour mise en service de la déviation